

ÉRIC FREYSSELINARD

# ALBERT LEBRUN



*Le dernier Président de la III<sup>e</sup> République*

Belin



Albert Lebrun



Éric Freysselinard

Albert Lebrun  
Le dernier Président  
de la III<sup>e</sup> République

**Belin:**

8, rue Férou – 75278 Paris Cedex 06  
[www.editions-belin.com](http://www.editions-belin.com)

*Photo de couverture* : le colonel Charles de Gaulle explique au président Albert Lebrun une manœuvre des chars de la Cinquième Armée, octobre 1939. © Roger-Viollet.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

*À ma grand-mère, Marie Freysselinard,  
qui avait tant d'admiration et d'affection pour ses parents,  
Albert et Marguerite Lebrun.*



## *Remerciements*

Cette première biographie d'Albert Lebrun exigeait de longues recherches que j'ai longtemps hésité à entreprendre. Toute ma reconnaissance va d'abord à ceux qui m'ont incité et encouragé à l'écrire, parmi lesquels mon cousin Michel Winthrop, qui a su trouver les mots décisifs, Nicolas Quillet, qui m'a poussé à donner une forme définitive à mes recherches, et Cédric Lewandowski, qui m'a toujours encouragé. Ma gratitude va enfin et surtout à ma femme Bénédicte, qui a révisé avec efficacité la rédaction, allégeant de nombreuses parties et améliorant le style.

Dans cette quête historique au long cours, j'ai eu le bonheur de retrouver, après de longues recherches, le petit-neveu d'André Magre, fidèle collaborateur d'Albert Lebrun, Henri-Michel Magre, décédé en 2012. Grâce à l'entremise bienveillante de mon ami le grand rabbin Haïm Korsia, j'ai fait aussi la connaissance du petit-fils du colonel de La Rocque, Hugues, à qui j'offris de rencontrer le petit-fils de Daladier, Marc, soixante-dix ans après les émeutes du 6 février, trois complices qui ont toujours été avec moi dans cette aventure. J'eus aussi la chance de faire la connaissance de la fille de Paul Reynaud, Evelyne Demey, et des petits-fils de Jules Moch et du maréchal Foch. Ces rencontres entre descendants m'ont permis de nouer des liens d'amitié et de mesurer l'intérêt de cette relecture à distance de l'histoire pour la construction de notre identité, à la fois familiale, politique et culturelle.

Je n'oublie pas bien sûr mon père Pierre qui m'a si souvent parlé avec émotion de son grand-père, mes tantes Annie et Hélène qui m'ont raconté leurs souvenirs d'enfance, puisque tous trois ont beaucoup séjourné à l'Élysée et passé ensuite toute la guerre avec Albert Lebrun à Vizille, mes cousins Lebrun, François et Nicole, Gérard et Chantal, Hubert et Geneviève, Chantal et Henri, Monette André (née Lebrun), Marthe Mandy et tant d'autres.

Je souhaiterais également remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches : Hélène Say, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, à qui je dois tant, Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui a soutenu les archives départementales

dans leur travail de copie des carnets de Marguerite Lebrun, réalisé avec passion par Jérôme Leclerc; Alain Chevalier, conservateur du musée de la Révolution française du château de Vizille, Françoise Nougaret, Bruno Galland, Valentine Weiss et Pascal Geneste, aux Archives nationales, François de Wendel et Paul Lacour, pour les cahiers inédits de François de Wendel, Ramon Fernandez, pour les carnets alors inédits de son grand-père Roland de Margerie, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Paul Reynaud, en 1940, Gilbert Mangin, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, et Dominique Prin, responsable des archives de l'Académie, qui a découvert pour moi des courriers adressés par des gouverneurs des colonies à Lebrun, Mme de Fuentes, qui m'a trouvé les bulletins de notes d'entrée à l'X, Mme Gallup et Grégoire Eldin aux archives du Quai d'Orsay, Catherine Le Vaillant, Mme Leclerc, aux archives militaires de Vincennes, le personnel de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Bibliothèque nationale de France, des Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence, de l'ancien dépôt légal du ministère de l'Intérieur, et tant d'autres, rencontrés dans ces dix ans de recherches. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

J'adresse des remerciements chaleureux à ceux qui ont pris le temps de relire les épreuves et d'y apporter corrections et commentaires, Henri-Michel Magre, mon fils Jean, Hubert Lebrun, et tout particulièrement Marc Daladier, fin connaisseur de la période. J'exprime enfin tous mes remerciements à Thierry Sarmant, directeur de collection aux éditions Belin, qui a immédiatement manifesté un grand intérêt pour mon travail, se chargeant de l'ingrat travail de relecture et de coupe. Sa bienveillance et sa science m'ont été d'un grand secours.

## AVANT-PROPOS

Ce projet prend racine dans mon enfance: ma grand-mère me parlait souvent de son père, Albert Lebrun, s'indignant de l'injustice dont il était victime au regard de l'histoire. Elle s'en faisait l'avocate avec passion, défendant sa mémoire chaque fois qu'elle le pouvait; elle me racontait ses combats, trouvant en moi l'oreille attentive d'un historien en herbe. Plus tard, après sa disparition, je me sentis responsable de ce devoir de mémoire familiale, et petit à petit les archives familiales et historiques me dévoilèrent l'image d'un homme qui sut tenir le gouvernail du pouvoir dans les vicissitudes d'une période troublée.

Aucun ouvrage ne lui ayant été consacré jusqu'à présent, j'employais mes loisirs, aussi souvent que je le pouvais, à collecter des informations pour servir de matière au livre. Je me lançai dans une recherche tous azimuts, pendant plusieurs années, à la Bibliothèque nationale et dans les archives (Archives nationales à Paris – papiers privés d'André François-Poncet, Louis Marin, André Tardieu et François de Wendel –, Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence, fonds de l'armée de terre à Vincennes, archives du Quai d'Orsay, Archives de l'Académie de l'Outre-Mer, débats de l'Assemblée nationale et du Sénat parcourus sur trente ans d'activité parlementaire, Archives de l'École polytechnique). Je découvris un mémoire de maîtrise, écrit par Blandine Boyer, sous la direction de Jean-Marie Mayeur, qui traitait de l'activité d'Albert Lebrun jusqu'en 1932.

J'appris que mes cousins Lebrun avaient retrouvé, quelques années auparavant, un Journal, de plus de dix mille pages si on l'éditionait, que mon arrière-grand-mère, Marguerite Lebrun, avait tenu de 1890 à 1947. Consacré pour l'essentiel à l'histoire familiale, il comprenait aussi de nombreuses annotations sur les événements auxquels Lebrun avait été mêlé. D'une grande précision,

je ne les ai jamais pris en défaut : Marguerite datait toujours ses remarques, notées quotidiennement, et retranscrivait fidèlement ce qu'elle entendait d'Albert. Lisant elle-même la presse, elle en découpait certains articles qu'elle plaçait dans les carnets en regard de ses propres commentaires, facilitant ainsi la tâche de l'historien et, en premier lieu, de son président de mari, qui n'hésitait pas à y puiser des anecdotes sur des voyages en province qu'il allait être amené à faire ou à y retrouver des renseignements. Des annotations au crayon bleu et des corrections y ont été scrupuleusement effectuées par Albert Lebrun lui-même après la mort de son épouse.

Avec mes enfants, Jean, Isabelle, Philippe et Marc, je retrouvai aussi, dans sa maison de Mercy-le-Haut, des correspondances, dont certaines pêle-mêle dans un sac postal, des notes au ministre Lebrun – dont une sur la philosophie de la conquête coloniale –, l'inventaire de transition des biens et indemnités entre le président Lebrun et le chef de l'État Pétain – prouvant s'il en était besoin que la transmission s'était faite dans la plus apparente normalité, des articles de presse, des tracts et affiches de toutes ses campagnes électorales, des copies d'élève et ses cahiers d'école. Dans un carton réunissant quelques lettres de personnages célèbres (de Gaulle, Pétain, Pie XII, Roosevelt,...), se cachaient quelques tout petits carnets écrits de la main même d'Albert Lebrun pendant l'année qu'il passa à Verdun au début de la Première Guerre mondiale. Enfin, un ouvrage inédit d'un huissier local, Pierre Gind, de plus de 1300 pages, retraçait par le menu tous les déplacements et discours d'Albert Lebrun sur ses terres électorales jusqu'en 1932. Même si les mille notes de bas de page ont été supprimées par gain de place, toutes les informations de ce livre sont donc référencées.

Toutes ces données inédites m'ont permis d'enrichir l'histoire officielle. Ainsi, se confirmait l'appel en pleine nuit de Bonnet à Lebrun au moment d'envoyer un ultime message à Prague en 1938 ; ou bien la forte présence de Weygand dans les Conseils des ministres de mai-juin 1940 avec l'absence fortuite de Lebrun lors du dernier Conseil des ministres. Des anecdotes amusantes comme la surprise de Marguerite Lebrun devant le personnage si raffiné de Léon Blum, qu'elle croyait être un révolutionnaire mal dégrossi. Beaucoup d'informations permettent de suivre la montée vers le pouvoir d'un Lebrun qui s'impose, par ses seules qualités, dans un monde politique violent et corrompu, tout en se passionnant pour les colonies françaises, vers lesquelles pourtant il ne partira jamais durablement.

## INTRODUCTION

Le 10 juillet 1940, à Vichy, dans la solitude du pavillon Sévigné, le président Albert Lebrun signait la loi constitutionnelle que venait d'adopter l'Assemblée nationale. En votant ce texte, 569 parlementaires avaient accordé tous pouvoirs au maréchal Pétain pour promulguer «une nouvelle Constitution de l'État français»; le lendemain, par une série d'«actes constitutionnels», le Maréchal allait supprimer la présidence de la République et se proclamer «chef de l'État français». Lebrun savait sans doute qu'il signait l'acte de décès de la III<sup>e</sup> République, mais avait-il conscience que c'était la République elle-même qui allait disparaître pour laisser place à l'improbable «État français» du Maréchal? Après la plus terrible défaite militaire de l'histoire de France, ces questions institutionnelles pouvaient sembler secondaires. L'impuissance de Lebrun se confondait avec l'effondrement du pays et du régime et, dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle allait marquer le président déchu d'une formule cinglante: «Au fond, comme chef de l'État, deux choses lui avaient manqué: qu'il fût un chef; qu'il y eût un État.»

### *Quatre ans après*

Quatre ans après les journées dramatiques de Vichy, le 11 octobre 1944, Albert Lebrun rendit visite à de Gaulle, devenu entre-temps chef du pouvoir exécutif de la République française. Le général assure que Lebrun était venu spontanément lui déclarer son soutien:

J'ai toujours été, je suis en plein accord avec ce que vous faites. Sans vous, tout était perdu. Grâce à vous tout peut être sauvé. Personnellement, je ne saurais me manifester d'aucune manière, sauf toutefois par cette visite que je vous prie de faire publier.

Le Président lui aurait expliqué aussi que, s'il avait eu des pouvoirs réels, il aurait pu éviter de faire appel à Pétain et serait parti pour l'Afrique du Nord, emportant avec lui la légitimité républicaine. Le général de Gaulle en tira argument pour créer la procédure exceptionnelle des pleins pouvoirs prévue par l'article 16 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République.

L'épouse du président Lebrun donne de l'entrevue un compte rendu assez différent et sans doute plus fidèle :

Albert a trouvé le général vieilli ; ce n'est pas étonnant, après les quatre années d'épreuves qu'il vient de vivre. Il dit que la guerre sera encore longue, les Boches se battant avec l'énergie du désespoir. Son gros souci est de sentir la réticence des Alliés à son égard ; Anglais et Américains hésitent à le reconnaître comme chef légitime de la France ; ils ne sont pas encore certains qu'il représente bien l'opinion unanime du pays et cela lui est très sensible [...]. Il a confirmé à Albert combien sa visite était pour lui un appui moral de tout premier ordre, qui certainement frappera les Anglo-Saxons et hâtera peut-être leur reconnaissance du gouvernement provisoire.

Pour le *Times*, cette visite aurait eu en effet pour but principal de consacrer la démission de l'ancien président de la République, pour permettre l'installation des nouveaux pouvoirs, notamment vis-à-vis des Alliés, comme l'explicita Palewski, directeur de cabinet de de Gaulle. D'après son épouse, Albert Lebrun résuma ainsi l'entretien : « Je n'ai pas pu dire un mot. Le général de Gaulle a parlé sans arrêt. »

Le véritable objet de l'entretien était bien la question du transfert de légitimité. L'ordonnance du 9 août 1944 ayant abrogé la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 et affirmé que la République n'avait « jamais cessé en droit d'exister », Albert Lebrun ne redevenait-il pas président de la République, puisqu'il n'avait pas démissionné ?

On lit dans les archives de la préfecture de police : « Certains y voient la possibilité d'une réintégration de M. Lebrun dans les fonctions futures de chef de l'État. » Quelques semaines après l'entretien, on supputait encore qu'un remaniement ministériel envisagé pourrait « permettre à M. Albert Lebrun d'être nommé ministre d'État ayant attribution de Conseiller gouvernemental ». Des notes secrètes assureront même, en juin 1945, que Lebrun « aurait entrepris auprès de certaines personnalités politiques des démarches et consultations pour expliquer sa position et s'efforcer de les convaincre de son droit à reprendre sa place à l'Élysée ».

Après l'entrevue, la presse annonça que Lebrun était venu remettre sa démission de président de la République, mais ce dernier écrivit à de Gaulle pour contester cette version des faits. Dans son *Histoire des présidents de la République*, parue en 1956, Adrien Dansette tira prétexte de cet épisode pour inventer une lettre où Lebrun aurait rappelé que son mandat ne finissait qu'en avril 1946... missive qui n'aurait pas reçu de réponse !

Ainsi la figure «lamentable» du dernier Président de la III<sup>e</sup> République faisait-elle mieux ressortir la figure prestigieuse de celui qui allait devenir le premier Président de la V<sup>e</sup>.

### *Le «mystère» Lebrun*

Qui était donc Albert Lebrun, au-delà des épisodes de 1940 et 1944 ? À en croire les manuels d'histoire, il serait devenu président de la République presque par accident ou même parce qu'il était insignifiant – on se souvient du mot apocryphe de Clemenceau, prétendant voter pour le plus bête – et il aurait ensuite été dépassé par les événements.

Mais comment croire qu'il était si facile d'accéder à la présidence de la République, même dépourvue des pouvoirs qu'on lui connaît aujourd'hui ? Comment expliquer que ses contemporains aient laissé Lebrun conduire une carrière politique de quarante-deux ans ? Pourquoi ses électeurs l'ont-ils reconduit au Parlement pendant trente ans, lui laissant, pendant à peu près la même période, la présidence du conseil général de Meurthe-et-Moselle ? Lebrun a-t-il joué un rôle sous la III<sup>e</sup> République en dehors de la présidence de la République, dont la fonction justement interdisait l'action ?

Il est frappant de constater combien sa biographie est souvent tronquée, voire déformée. Les *Mémoires de guerre* du général de Gaulle, par exemple, donnent en note une biographie assez éclairante : «Sénateur, ministre des Colonies puis du Blocus sous Clemenceau...» Pourquoi le présenter comme sénateur, sinon pour en donner une image passive alors que, s'il a siégé dix ans au Sénat, il a été vingt ans député ? Pourquoi glisser sur les colonies, alors qu'elles ont été l'un des principaux axes de sa carrière ?

Où situer Lebrun sur l'échiquier politique ? On le classe souvent à droite tout en le faisant appartenir à la gauche démocratique, mouvement réputé anticlérical. Comment était-ce possible dans une famille catholique de droite ? N'allait-il pas à la messe quand son ami Poincaré refusait même d'entrer dans une église ? La légende familiale assurait que Lebrun était classé à gauche dans son département et à droite à Paris.

Dernier mystère: le refus du président Lebrun de communiquer sur lui-même. À ses collaborateurs, il expliquait qu'il ne servait à rien de corriger les erreurs de la presse:

Voyez-vous, quand on est à peu près le seul à détenir toutes les données de certains problèmes, il est pénible de voir afficher des affirmations qui ne sont que des contre-vérités. Que faire? Je m'interroge, mais ma conscience n'arrive pas à me dicter qu'il est indispensable pour le pays de donner, en place publique, la preuve de ces volontaires erreurs.

Et, pourtant, il souffrait: «Tout de même, disait-il, en martelant son bureau d'un poing vigoureux, tout de même, c'est dur d'être obligé de croire à ces vilénies». Son collaborateur Oswald Durand l'expliquait ainsi: «Par son silence même, il estimait qu'il continuait de servir la France.» Le général Rupied, qui travaillait à ses côtés à l'Élysée, confiera aussi dans ses mémoires son refus de se préoccuper de la postérité. Lebrun ne fit une exception que pour relater la période cruciale de juin 1940, comme son ami Poincaré l'avait fait pour la Première Guerre mondiale. Son petit livre de souvenirs, *Témoignage*, est abondamment repris par les historiens, sans toujours en citer la source. Il lui en coûta de l'écrire: rien n'était pire pour lui que de se mettre en valeur, de se justifier.

Les autres présidents de la République, notamment Loubet et Fallières, avec qui il en avait parlé, lui avaient confié ne rien vouloir coucher sur le papier et il était resté du même avis. Sa mémoire prodigieuse lui aurait pourtant permis de retracer sans peine cette longue période. À ses yeux, «l'histoire rétablirait les faits et, devant les vérités assemblées, elle donnerait à chacun la place qui lui serait due». Albert Lebrun estimait vaine toute tentative de réhabilitation personnelle.

Rien de commun avec d'autres politiques qui ont mis en scène leur carrière, allant jusqu'à organiser leurs archives pour la postérité, Lyautey, Poincaré et de Gaulle. Ces grands hommes ont magnifié leur action en orientant l'histoire dans le sens qu'ils souhaitaient, se construisant de la sorte un véritable mythe. Ils ont fait l'histoire, par leur action, mais aussi par leur verbe et leurs écrits.

La présente enquête va remédier au silence de Lebrun et éclairer sa vie et sa carrière, dans leurs aspects personnels et intimes comme dans leur traduction historique et politique. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le document exceptionnel que représentent les carnets manuscrits de l'épouse d'Albert Lebrun, Marguerite, qui écrivit, depuis l'âge de treize ans

jusqu'à quinze jours avant sa mort, une à deux pages chaque jour, représentant plus de trois mètres linéaires. Ces carnets inédits, souvent accompagnés de coupures de presse de l'époque, sont rédigés à chaud et sans fioritures, d'une grande sincérité car non destinés à la publication ni influencés par les débats postérieurs, ils apportent des précisions et des éclairages précieux.

À travers ces carnets, à travers la carrière d'Albert Lebrun, c'est toute la III<sup>e</sup> République qui resurgit, à l'échelon local comme national, en métropole comme outre-mer, dans la paix et dans la guerre, des commencements héroïques aux années de déclin. Un régime encore aujourd'hui mal-aimé, mais qui ne doit pas être mesuré à la seule aune de sa chute et du désastre de 1940.



## CHAPITRE PREMIER

---

### UNE JEUNESSE LORRAINE

Notre histoire commence sur l'austère plateau de Briey, tout au nord de la Lorraine, «terre grave et voilée de mesure et de grâce, aux molles ondulations, aux paysages silencieux, tout en nuances», comme l'a décrite Lyautey. Il pleut souvent dans cette région légèrement vallonnée et les températures modérées y favorisent l'agriculture dont vit la population. La campagne est calme, sereine et les hommes vivent au rythme des saisons, poussant la charue ou menant les bêtes à la ferme.

#### *Une famille paysanne aisée*

La famille Lebrun habite cette région de Briey. Portant un nom simple, particulièrement répandu au nord de la Loire et en Lorraine, elle a vécu pendant plusieurs siècles à Mercy-le-Haut, tout au nord du département. Cette commune de 350 habitants a longtemps appartenu au duché de Luxembourg avant d'être rattachée à la Lorraine en 1602 et à la France avec l'annexion du duché de Lorraine en 1766. Le fief y était tenu par un comte de Mercy, gouverneur de Longwy.

Dans cette petite bourgade, à mi-chemin entre Longwy et Briey, on est fermier de père en fils. L'acte notarié le plus ancien remonte à 1604, avec François Lebrun qui possède des terres dans le hameau de Boudrézy, sur le domaine de Martin-Fontaine. L'arrière-grand-père du père d'Albert, Jean-François Aubrion, y était maire dans les années 1790. On peut encore y voir aujourd'hui les ruines du château des comtes de Mercy.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la famille part s'installer un peu plus loin, dans le village voisin de Joppécourt. C'est là qu'Ernest, le père d'Albert, naît en 1842. Le village, dans lequel les Lebrun vécurent plusieurs générations, possède encore une grande bâtisse dans laquelle habitaient les parents d'Ernest, appelée « le château » par les villageois. Puis « la famille Lebrun émigre à Mercy », pour reprendre les termes d'un document sur l'histoire de la famille: Ernest, l'héritier de la famille (1842-1906), quitte Joppécourt pour épouser, en juillet 1868, une fille Navel, Anne-Marie (1846-1912), et y reprendre la ferme de sa belle-famille, à Mercy, revenant ainsi dans le berceau des Lebrun. Les Navel étaient la grande famille de Mercy, on les disait « glorieux », c'est-à-dire fiers; ils avaient envoyé leur fille deux ans à Metz pour y apprendre les bonnes manières et le piano. Ils possèdent des terres et, en alternance avec leurs cousins Collignon, tiennent la mairie: François Navel, avait été maire de 1821 à 1826; son fils Xavier Navel, prend la suite de 1871 à 1881, date à laquelle il cède la charge à son gendre Ernest Lebrun, qui restera maire jusqu'à sa mort en 1906.

C'est de la terre que vivent les parents d'Albert, comme à l'époque plus de la moitié de la population. Ernest, vingt-neuf ans, et Anne-Marie Lebrun, vingt-cinq ans, agriculteurs aisés, propriétaires de leurs terres, possèdent une ferme de 80 hectares et emploient une vingtaine de manœuvres. Mme Lebrun pétrit et cuit son pain et prépare les crêpes pour les hommes de la ferme. La maison natale, au 12 de la Grand-Rue (aujourd'hui rue Albert-Lebrun), massif quadrilatère, est connue dans le village pour ses vingt-huit fenêtres. Ernest Lebrun, maire du village, est un homme d'influence: il règle les conflits entre les paysans et porte secours aux indigents de la commune. Sa femme et lui signent sur l'acte de naissance de leurs enfants, preuve d'une culture écrite à une époque où l'école n'est pas encore généralisée.

### *La honte de Sedan*

Ernest et Anne-Marie Lebrun ne sont pas mariés depuis deux ans que le désastre de Sedan survient. Le 2 septembre 1870, Napoléon III, empereur des Français, est fait prisonnier et la France capitule dans la honte à l'issue d'un conflit provoqué par Bismarck. Deux jours après, sous le choc de la défaite, c'est l'Empire qui s'écroule. La foule, enhardie par les meneurs blanquistes, gagne la place de la Concorde et envahit le Corps législatif, puis se dirige vers l'hôtel de ville où la République est proclamée; un gouvernement